3101691

PROJET DE TRAITE DE FUSION PAR ABSORPTION

EN DATE DU 6 MAI 2011

DE LA SOCIETE JULES INTERNATIONAL

PAR LA SOCIETE JULES

PROJET DE TRAITE DE FUSION

ENTRE LES SOUSSIGNES

JULES, société par actions simplifiée au capital de 33.619.570,50 euros dont le siége social est situé 152, avenue Alfred Motte, 59100 Roubaix, immatriculée au registre du commerce et des société de Roubaix-Tourcoing sous le numéro 305 154 262, représentée par Monsieur Philippe Hyvert, en qualité de Président.

(« **Jules** » ou la « **Société Absorbante** »),

et

JULES INTERNATIONAL, société par actions simplifiée au capital de 129.602.926,06 euros dont le siège social est 152, avenue Alfred Motte, 59100 Roubaix, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Roubaix-Tourcoing sous le numéro 480 057 736 représentée par son Président la société HAPPYCHIC elle-même représentée par son Directeur Général, Monsieur Gauthier Watrelot.

(« **Jules International** » ou « la **Société Absorbée** »),

ci-après désignés ensemble par les « **Parties** »

et individuellement par une « **Partie** »

PREALABLEMENT AU TRAITE DE FUSION DE LA SOCIETE JULES ET DE LA SOCIETE JULES INTERNATIONAL PAR ABSORPTION DE CETTE DERNIERE PAR LA SOCIETE JULES, LES SOUSSIGNES ONT EXPOSE CE QUI SUIT :

1. EXPOSE

1.1 **Cerectéristiques des sociétés**

(a) Jules International

La société Jules International est une société par actions simplifiée dont l'objet, tel qu'indiqué par ses statuts est la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobiliéres composé d'actions ou de titres émis par toutes sociétés ou entreprises, quel qu'en soit l'objet, commercial, industriel ou immobilier, et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement á cet objet.

La société Jules International a été immatriculée le 23 décembre 2004.

La durée de la société est de 99 ans et ce, à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 22 décembre 2103.

Le capital social de la société Jules International s'élève actuellement à de cent vingt neuf millions six cent deux mille neuf cent vingt six euros et six cents (129.602.926,06 €), divisé en deux millions onze mille huit cent quarante trois (2 011 843) actions de soixante quatre euros et quarante deux cents (64,42 €) chacune, entièrement libérées.

Son siége social est situé au 152, avenue Alfred Motte, 59100 Roubaix.

La société Jules International clôture ses exercices le 31 décembre de chaque année.

La société Jules International est la holding de tête du groupe Jules exploitant d'enseignes de négoce et de fabrication en gros et au détail de tous articles textiles, tels que Jules et Bizzbee.

(b) Jules

La société Jules est une société par actions simplifiée dont l' objet, tel qu'indiqué par ses statuts, est :

- Le négoce en gros et au détail de tous articles textiles ;

- La fabrication de tous articles textiles ainsi que toute activité annexes, connexes ou complémentaires á l'activité décrite ci-avant ;

- La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises quelle qu'en soit la forme, dont l'objet est la propriété ou l'exploitation directe ou indirecte de fonds de commerce, de négoce et de textiles, ainsi que dans toutes sociétés ou entreprises, quelle qu'en soit la forme, ayant permis ou pouvant aider à l'implantation et au développement desdits fonds de commerce ;

- Elle pourra également, effectuer toutes opérations financières, mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

La société a été immatriculée le 25 mars 1996.

La durée de la société est de 99 ans et ce, à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, soit jusqu'au 24 mars 2095.

Le capital social de Jules s'éléve actuellement á de 33.619.570,50 euros et est divisé en 2.204.562 actions d'une valeur nominale de 15,25 euros chacune, entiérement libérées.

Son siège social est sis au 152, avenue Alfred Motte, 59100 Roubaix.

La société clôture ses exercices le 31 décembre de chaque année.

(c) Liens entre les sociétés

Le capital social de la société Jules International, société 'absorbée, est intégralement détenu par la société Happychic.

Le capital social de la société Jules, société absorbante, est intégralement détenu par la société Jules International, société absorbée.

En consèquence, les sociétés absorbée et absorbante sont contrôlées directement ou indirectement par la société Happychic et la Société Absorbante recevra en apport ses propres titres à l'issue de l'opération.

1.2 **Motifs de la fusion – articulation juridique**

(a) Motifs

L'actif de la société Jules International est principalement composé des 2.204.562 actions constituant la totalité du capital social de la société Jules sus-désignée et de créances.

Les sociétés Jules International et Jules sont en conséquence des sociétés mères et filles, mais la société Jules International n'est qu'une holding intermédiaire et n'a à ce titre aucune autre activité que la détention de 100% du capital de la société Jules.

Cette opération permettra en conséquence de poursuivre la rationalisation et la simplification des structures juridiques du groupe de sociétés - auquel appartiennent les sociétés Jules et Jules International - qui ont été initiées au sein du groupe Happychic.

(b) Comptes servant de base à la fusion

Les termes et conditions du présent projet de fusion ont été établis sur la base des comptes arrêtés au 31 décembre 2010 (date de clôture du dernier exercice de la Société Absorbée et de la Société Absorbante).

Les bilans, comptes de résultat et annexes des sociétés Jules International et Jules, arrêtés au 31 décembre 2010, figurent respectivement en **Annexe 1** et **Annexe 2** à la présente convention.

Ces comptes ont été approuvés par les Assemblées Générales Ordinaires des sociétés en cause en date du 8 avril 2011.

1.3 **Méthode d'évaluation - rapport d'échange**

A titre liminaire, il y a lieu de rappeler que la Société Absorbante ne détient aucune action de la Société Absorbée, mais que la Société Absorbée détient la totalité du capital social de la Société Absorbante.

En application du Règlement 2004-01 du 4 mai 2004 de l'Autorité des normes comptables, intégré dans le Plan comptable général annexe 1 et dont les modalités d'application ont été précisées par les avis 2005 C du 4-5-2005, 2006 B du 5-7-2006 et 2007 D du 15-6-2007 du Comité d'urgence du CNC, 2008-14 du 2-10-2008 du CNC, dans l'hypothèse où l'opération de fusion considérée implique des sociétés sous contrôle commun, ce qui est le cas lorsque l'une des sociétés participant à l'opération contrôle préalablement l'autre ou lorsque les deux sociétés sont préalablement sous le contrôle d'une même société mère, quel que soit le sens dans lequel les opérations sont réalisées, les biens apportés sont évalués à leur valeur comptable. En conséquence, les éléments d'actif et de passif de la société Jules International sont apportés pour leurs valeurs nettes comptables telles qu'elles ressortent du bilan de ladite société arrêté au 31 décembre 2010.

En ce qui concerne le rapport d'échange, celui-ci est déterminé en fonction de la valeur réelle des actions des sociétés estimée au 31 décembre 2010, en considérant toutefois que :

(a) la Société Absorbée est une société unipersonnelle,

(b) la Société Absorbante est une société unipersonnelle,

(c) la Société Absorbée est l'associé unique de la Société Absorbante,

(d) que la Société Absorbée ne détient comme seul actif que les titres de la Société Absorbante, ainsi que des créances dont la valeur n'est pas significative au regard de la valeur réelle des titres apportés.

En conséquence, le rapport d'échange des actions est fixé d'un commun accord à 2.032.164 actions de la société Jules pour les 2.011.843 actions de la société Jules International.

En application de l'article 7 des statuts de la société Jules, les actions émises par la Société Absorbante seront des actions appartenant à la catégorie A.

Les actions émises par la Société Absorbante pour rémunérer l'apport-fusion seront directement attribuées aux associés de la Société Absorbée suivant le rapport d'échange visé ci-dessus. En cas d'existence de rompus, les associés de la Société Absorbée feront leur affaire personnelle de l'achat ou la vente des titres nécessaires.

2. APPORTS AU TITRE DE LA FUSION

2.1 **Apports de la société Jules International**

(a) Monsieur Gauthier Watrelot, agissant ès qualité et pour le compte de la société Jules International, en vue de la fusion à intervenir entre cette société et la société Jules au moyen de l'absorption de la première par la seconde, fait apport, sous les garanties ordinaires et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées :

- à la société Jules, ce qui est accepté par Monsieur Philippe HYVERT, ès qualité de représentant de la société Jules et pour le compte de cette dernière, sous les mêmes garanties et conditions suspensives,

- de tous les éléments actifs et passifs, valeurs, droits et obligations de la société Jules International, sans exception ni réserve, y compris les éléments actifs et passifs résultant des opérations faites depuis le 1er janvier 2011 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, étant précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société Jules International devant être intégralement dévolu à la société Jules dans l'état où il se trouvera à cette dernière date.

(b) Actif apporté

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
autres participations	156.125.525,71 euros
Total des immobilisations financières	156.125.525,71 euros
ACTIF CIRCULANT	
autres créances	192.829,88 euros
disponibilités	47.362,59 euros
Total de l'actif circulant	240.192,47 euros
Le montant total de l'actif de la société Jules International dont la transmission est prévue ressort à :	156.365.718,18 euros

(c) Passif transmis

DETTES	
Autres dettes	24.678.115,96 euros
Le montant total du passif de la société Jules International dont le transmission est prévue ressort à :	24.678.115,96 euros

(d) Actif net apporté

L'actif apporté s'élevant à 156.365.718,18 euros et le passif transmis s'élevant à 24.678.115,96 euros, l'actif net apporte par la société Jules International s'élève à 131.687.602,22 euros.

(e) Engagements hors bilan

Indépendamment des éléments d'actif et de passif ci-dessus désignés de Jules International, par l'effet de la fusion, Jules bénéficiera, le cas échéant, des engagements reçus par Jules International, et sera substituée à Jules International dans la charge des engagements donnés par cette dernière.

Ces engagements sont décrits en **Annexe n°1**.

2.2 **Rémunération des apports – augmentation de capital – réduction de capital**

La valeur nette globale des apports s'établit à 131.687.602,22 euros.

Il résulte du rapport d'échange ci-dessus arrêté que l'associé unique de la société Jules International, la société Happychic, recevra en échange des 2.011.843 actions composant le capital social de la société Jules International, 2.032.164 actions de la société Jules, à créer par cette dernière à titre d'augmentation du capital social.

En conséquence, le capital social de la société Jules sera augmenté de la somme de 30.990.501,00 euros pour être porté à 64.610.071,50 euros.

Les actions nouvelles susvisées seront soumises à toutes les dispositions statutaires de la société Jules et porteront jouissance à compter du 1er janvier 2011, quelle que soit la date de réalisation définitive de la fusion. Elles seront négociables dans les conditions prévues par la Loi.

Par ailleurs, dès lors que :

(a) dans les actifs transmis par la Société Absorbée figurent 2.204.562 actions de la Société Absorbante,

(b) sur le plan juridique, la Société Absorbante ne peut conserver ses propres titres,

lesdites actions seront annulées et le capital réduit en conséquence d'une somme de 33.619.570,50 euros correspondant à leur valeur nominale. Le capital de la Société Absorbante sera ainsi ramené de 64.610.071,50 euros à 30.990.501,00 euros.

2.3 **Prime de fusion**

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés et le montant de l'augmentation du capital social de la société Jules, constitue la prime de fusion.

Soit :

(a) l'actif net apporté par la Société Absorbée s'éléve á 131.687.602,22 euros

duquel est retranché :

(b) le montant de l'augmentation du capital social de la Société Absorbante, soit 30.990.501,00 euros.

La différence, soit 100.697.101,22 euros constitue la prime de fusion.

Laquelle somme sera inscrite au passif du bilan de la Société Absorbante sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux de la société.

La différence entre la valeur d'apport des 2.204.562 actions antérieurement propriété de la société JULES INTERNATIONAL, absorbée (soit 156.125.415,71 euros) et le montant de la réduction de capital nécessaire á l'annulation de ces 2.204.562 actions (soit 33.619.570,50 euros), différence par conséquent égale à 122.505.845,21 euros, s'imputera le poste la prime de fusion à hauteur de 100.697.101,22 euros. Le montant de la prime de fusion sera ainsi ramené à 0 euros. La différence entre 122.505.845,21 et 100.697.101,22 soit 21 808 743,99 euros, sera imputée sur le compte « prime d'émission » à hauteur de 7.671.964,96 euros, et á hauteur de 14.136.779,03 eursos sur le compte « autres réserves ».

2.4 **Propriété et jouissance - rétroactivité**

La société Jules sera propriétaire et aura la jouissance des biens et droits mobiliers apportés à compter du jour de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire de cette société qui approuvera l'opération de fusion et constatera sa réalisation définitive.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce et de convention entre les parties, la fusion absorption de la société Jules International par la société Jules est réalisée avec un effet rétroactif au 1er janvier 2011.

Il est stipulé en conséquence que les opérations, tant actives que passives, engagées par la Société Absorbée, entre le 1er janvier 2011 et le jour de la réalisation définitive de la fusion seront considérées comme l'ayant été pour le compte et aux risques de la Société Absorbante.

Les comptes de la Société Absorbée afférents à cette période, seront remis à la Société Absorbante.

Enfin, la Société Absorbante sera subrogée purement et simplement, d'une maniére générale, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la Société Absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet des présents apports.

3. CHARGES ET CONDITIONS

Les présents apports sont faits sous les charges et conditions ordinaires et de droit en pareille matière et notamment sous celles suivantes :

3.1 **En ce qui concerne la société absorbante**

(a) La Société Absorbante prendra les biens apportés par la Société Absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre cette dernière, pour quelque cause que ce soit.

(b) Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la Société Absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la Société Absorbante de payer l'intégralité du passif de la Société Absorbée, tel qu'énoncé plus haut, et d'une manière générale, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de l'opération de fusion projetée.

Il est précisé ici que les montants du passif de la Société Absorbée ci-dessus indiqués, donnés à titre purement indicatif, ne constituent pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la Société Absorbante prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure au 1er janvier 2011, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

(c) La Société Absorbante aura tous pouvoirs, dés la réalisation de l'opération de fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, aux lieu et place de la Société Absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

(d) La Société Absorbante supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de l'opération de fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

(e) La Société Absorbante exécutera, à compter du jour de la réalisation de l'opération de fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la Société Absorbée.

(f) Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

(g) La Société Absorbante sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de l'opération de fusion dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la Société Absorbée à des tiers pour l'exploitation de son activité.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la Société Absorbée s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

(h) La Société Absorbante, en application de l'article 163 de l'annexe II du Code général des impôts, devra faire son affaire personnelle, s'il y a lieu, des investissements à effectuer au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction, en ce qui

concerne les salaires payés par la Société Absorbée pour la période écoulée depuis la réalisation des derniers investissements obligatoires.

(i) La société absorbante aura seule droit aux dividendes et autres revenus échus sur les valeurs mobilières et droits sociaux à elle apportés et fera son affaire personnelle, après réalisation définitive de la fusion, de la mutation à son nom de ces valeurs mobilières et de droits sociaux.

3.2 **En ce qui concerne la société absorbée**

(a) La Société Absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, en bon père de famille ou en bon commerçant, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'en entraîner la dépréciation.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la Société Absorbée s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition de son patrimoine social, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la Société Absorbante et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles des apports sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

(b) Elle s'oblige à fournir à la Société Absorbante, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions. Elle devra, notamment, à première réquisition de la Société Absorbante, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

(c) Elle s'oblige à remettre et à livrer à la Société Absorbante aussitôt après la réalisation définitive des présentes, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

3.3 **Conditions suspensives**

La présente opération de fusion est soumise aux conditions suspensives suivantes :

(a) approbation par l'associé unique de Jules International de la présente convention et de l'absorption de Jules International par voie de fusion qui y est convenue ;

(b) approbation par l'associé unique de Jules de la présente convention et de l'absorption de Jules International par voie de fusion qui y est convenue, ainsi que de l'augmentation de capital permettant la rémunération et la réduction de capital stipulées à l'article 2.2 ci-dessus.

La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise de copies ou d'extraits certifiés conformes du procès-verbal des délibérations de chacune des Assemblées Générales des sociétés absorbée et absorbante.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la présente opération de fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

Faute de réalisation des conditions ci-dessus, le 31 décembre 2011 au plus tard, les présentes seront, sauf prorogation de ce délai, considérées de plein droit comme caduc, sans qu'il y ait lieu à indemnité de part ou d'autre.

4. DISSOLUTION DE LA SOCIETE ABSORBEE

Conformément á l'article L. 236-3 du Code de commerce, la réalisation de la fusion par absorption de Jules International, du fait de la levée des conditions suspensives prévues á l'article 3.3 ci-dessus, entraînera la dissolution sans liquidation de Jules International et la transmission universelle de son patrimoine à Jules.

La société Jules International se trouvera dissoute de plein droit á l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui constatera la réalisation de l'opération de fusion.

En conséquence, il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission á la société Jules de la totalité des actifs et des passifs de la société Jules International.

5. DECLARATIONS GENERALES

Le représentant de la Société Absorbée déclare que :

(a) la Société Absorbée n'a jamais été en état de cessation des paiements, n'a jamais fait l'objet d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire, n'a jamais fait l'objet d'une procédure collective sous l'empire de la loi du 13 juillet 1967 ou de la loi du 25 janvier 1985 et, de manière générale, qu'elle a la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;

(b) la Société Absorbée ne fait actuellement, ni n'est susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;

(c) la Société Absorbée a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés ;

(d) les créances et valeurs mobilières apportées sont de libre disposition ; qu'elles ne sont grevées d'aucun nantissement ; que les procédures d'agrément préalebles auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission á la Société Absorbante ont été régulièrement entreprises ;

(e) les biens apportés ne sont grevés d'aucune inscription de privilége de vendeur ou de nantissement, hypothèque ou gage quelconque ;

(f) tous les livres de comptabilité qui se réfèrent aux dites années pour la société ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;

(g) la Société Absorbée s'oblige á remettre et á livrer á la Société Absorbante, aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et piéces comptables inventoriés.

6. DECLARATIONS FISCALES ET SOCIALES

6.1 **Dispositions générales**

Les représentants des sociétés soussignées obligent celles-ci á se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'Impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive de la présente opération de fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

La Société Absorbante ainsi que la Société Absorbée étant passibles de l'Impôt sur les sociétés déclarent expressément placer la présente opération sous le régime fiscal des fusions tel que celui-ci est régi par les dispositions spécifiques des articles 210-A, 115-1, et

816 du Code général des impôts avec rétroactivité au 1er janvier 2011, tant sur le plan juridique que fiscal.

6.2 **Dispositions spécifiques**

(a) Droits d'enregistrement

L'opération de fusion relevant du régime spécial et intervenant entre des personnes morales passibles de l'Impôt sur les sociétés sera soumise au seul droit fixe de 500 €.

(b) Impôt sur les sociétés

Sur le plan fiscal, la fusion est assortie d'un effet rétroactif et prend effet à la date du 1er janvier 2011, premier jour de l'exercice social en cours de la Société Absorbante et de la Société Absorbée.

Par suite, les résultats bénéficiaires ou déficitaires produits depuis la date d'effet de la présente fusion, soit le 1er janvier 2011, par l'exploitation de la Société Absorbée seront englobés dans les résultats imposables de la Société Absorbante.

Les soussignés, és-qualités, déclarent vouloir soumettre la présente fusion au régime de faveur prévu à l'article 210 A et suivants du Code général des impôts.

La présente fusion retenant les valeurs comptables au 31 décembre 2010 comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la SOCIETE ABSORBEE, la SOCIETE ABSORBANTE reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la SOCIETE ABSORBEE en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés.

Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la société absorbée.

Aux fins de bénéficier des dispositions de l'article 210 A du CGI,

la SOCIETE ABSORBANTE prend les engagements suivants La SOCIETE ABSORBANTE reprendra au passif de son bilan

- d'une part les provisions dont l'imposition est différée chez la Société Absorbée

- ainsi que la réserve spéciale de plus-values à long terme soumise antérieurement à l'impôt sur les sociétés au taux réduit de 10 %, 15 %, 18 %, 19 % ou 25 %, les amortissements dérogatoires, les subventions d'équipement et les provisions réglementées figurant le cas échéant au passif du bilan de la Société Absorbée ;

- La SOCIETE ABSORBANTE se substituera à la SOCIETE ABSORBEE pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition chez cette dernière ;

- La SOCIETE ABSORBANTE calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la SOCIETE ABSORBEE La SOCIETE ABSORBANTE réintégrera dans son bénéfice imposable à l'impôt sur les sociétés dans les conditions fixées par l'article 210 A du Code général des impôts, les plus-values dégagées lors de l'apport par la Société Absorbée de ses biens amortissables, sans omettre de rattacher au résultat de l'exercice même de cession la fraction non encore taxée des plus-values afférentes à ceux de ces biens qui auront été cédés avant l'expiration de la période de réintégration ;

- La SOCIETE ABSORBANTE inscrira à son bilan les éléments autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée, ou, à défaut, rattacher au résultat de l'exercice de fusion le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal dans les écritures de la Société Absorbée ;

- La SOCIETE ABSORBANTE reprendra, en tant que de besoin, conformément à l'article 145 du Code général des impôts, l'engagement de conservation de deux ans souscrit par la Société Absorbée du fait de l'acquisition par celles-ci de titres de participation ;

- reprendre á son bilan les écritures comptables de la Société Absorbée valeur d'origine, amortissements, provisions pour dépréciation et valeur nette concernant les éléments d'actif apportés du fait des fusions, en distinguant á son bilan la valeur d'origine des biens, les amortissements et les provisions pour dépréciation antérieurement dotés par la Société Absorbée au titre desdits biens, et continuer á calculer les dotations aux amortissements d'aprés leur valeur d'origine dans les écritures de la Société Absorbée.

Enfin, M. Monsieur Philippe Hyvert, en sa qualité de représentant de la Société Absorbante, engage cette société à reprendre, en tant que de besoin, tous les engagements souscrits par la Société Absorbée á l'occasion de la réalisation par cette derniére d'opérations antérieures á la présente fusion (apport partiel d'actifs, apport de titres, fusion, scission, ...).

(c) Obligations déclaratives et engagements divers

Les soussignés, és-qualité, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément :

a. à joindre aux déclarations de la SOCIETE ABSORBEE et de la SOCIETE ABSORBANTE des apports, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts,

b. en ce qui concerne la SOCIETE ABSORBANTE, á tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

c. Enfin, Monsieur Philippe HYVERT, Président de la Société Absorbante, engage cette société à reprendre, en tant que de besoin, tous les engagements souscrits par la Société Absorbée á l'occasion de la réalisation par cette derniére d'opérations antérieures á la présente fusion (apport partiel d'actifs, apport de titres, fusion, scission, ...).]

(d) Taxe sur la valeur ajoutée

Les représentants de la SOCIETE ABSORBEE et de la SOCIETE ABSORBANTE des apports constatent que la fusion emporte apport en société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du CGI issu de l'article 89 de la loi de finances rectificative pour 2005.

Par conséquent, les apports d'immeubles, de biens meubles incorporels, de biens mobiliers d'investissements et de marchandises sont dispensés de TVA. Conformément aux dispositions légales susvisées, la SOCIETE ABSORBANTE continuera la personne de la SOCIETE ABSORBEE notamment á raison des régularisations de la taxe déduite par celle-ci.

7. DISPOSITIONS DIVERSES

7.1 Formalités

La Société Absorbante remplira, dans les délais légeux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatives aux apports effectués au titre de l'opération de fusion.

(a) Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

(b)

(c) Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposeble aux tiers la transmission des biens et droits á elle apportés.

7.2 Remise des titres

Il sere remis á la Société Absorbente lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les origineux des actes constitutifs et modificatifs de la Société Absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobiliéres, la justification de la propriété des parts et tous contrets, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

7.3 Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture l'opération de fusion, ainsi que tous ceux qui en seront le suite et la conséquence, seront supportés per la Société Absorbante.

7.4 Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès-qualités, élisent domicile au siège social de la Société Absorbente.

7.5 Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dés á présent expressément donnés :

(a) aux soussignés, és-quelités, représentant les sociétés concernées par l'opération de fusion, avec faculté d'egir ensemble ou séparément, á l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs;

(b) aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

En accord entre les parties, les présentes reliées par ASSEMBLACT empêchant toute subetitution ou addition, sont seulement signées à la dernière page.

Fait à Roubaix

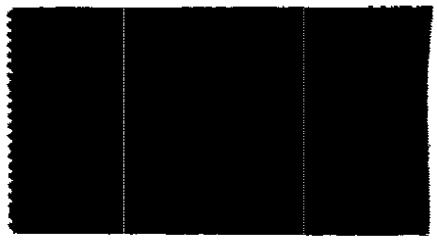
Le 6 mai 2011

En 6 exemplaires,

Jules
représentée par Monsieur Philippe Hyvert,
Président

Jules International
représentée par Monsieur Gauthier Watrelot,
en qualité de Directeur Général de
Happychic, Président

[redacted]



ANNEXE N°1 :

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 DE JULES INTERNATIONAL

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut	Amortissements	31/12/2010	31/12/2009
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	156 125 526		156 125 526	133 418 843
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**156 125 526**		**156 125 526**	**133 418 843**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	192 830		192 830	196 504
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	47 363		47 363	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	**240 192**		**240 192**	**196 504**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**156 365 718**		**156 365 718**	**133 615 347**

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BAROEUL

BILAN PASSIF

Rubriques	*31/12/2010*	*31/12/2009*
Capital social ou individuel (dont versé : 129 602 926)	129 602 926	129 602 926
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	981 331	567 026
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	39 252	39 252
Report à nouveau	(18 278 357)	(4 925 262)
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	19 342 448	8 286 157
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	131 687 602	133 570 098
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 678 116	45 249
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	24 678 116	45 249
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	156 365 718	133 615 347

Résultat de l'exercice en centimes 19 342 447,98

Total du bilan en centimes 156 365 718,18

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BAROEUL

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2010	31/12/2009
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			5 343	1 203
Impôts, taxes et versements assimilés				16 701
Salaires et traitements				
Charges sociales				
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			0	25 714
CHARGES D'EXPLOITATION			5 343	43 618
RESULTAT D'EXPLOITATION			(5 343)	(43 618)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			19 368 569	8 316 702
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				17 766
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			19 368 569	8 334 468
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			33 838	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			33 838	
RESULTAT FINANCIER			19 334 731	8 334 468
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			19 329 388	8 290 851

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BAROEUL

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	*31/12/2010*	*31/12/2009*
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur npérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(13 060)	4 694
TOTAL DES PRODUITS	19 368 569	8 334 468
TOTAL DES CHARGES	26 121	48 312
BENEFICE OU PERTE	19 342 448	8 286 157

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BARCEUL

ANNEXE

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BAROEUL

REGLES ET METHODES COMPTABLES

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Aucun événement survenu au cours de l'exercice ne mérite d'information particulière.

PRINCIPES, MODIFICATIONS ET DEROGATIONS

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Aucune dérogation significative aux principes, régles et methodes de bases de la comptabilité ne mérite d'être signalée.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

EVALUATION DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participation sont évalués par un collège d'experts indépendants.

Les experts évaluent annuellement les titres sur la base de comptes consolidés des entreprises en y apportant les retraitements jugés appropriés.

La méthode d'évaluation est basée à la fois sur une approche patrimoniale et une approche par la rentabilité, et reste homogéne d'une année sur l'autre.

La méthode respecte les principes de prudence , d'appreciation sur le long terme et s'applique à des transactions de petites quantités de titres.

Une provision pour dépréciation est pratiquée sur les titres lorsque la valeur comptable est supérieur à la valeur expert.

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
[illegible]

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 BILAN ACTIF

IMMOBILISATION FINANCIERES

Les titres sont comptabilisés pour leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.
Les immobilisations financières d'un montant de 156 125 K€ sont constituées de titres Jules SAS.

Les variation du poste sont:

Montant en K€	Montant brut	Provision	Montant net
Début d'exercice	133 418		133 642
Acquisitions/Dotation	22 707		22 707
Cession/Reprise			
Fin d'exercice	156 125		156 125

Le tableau des filliales et participations fournit une information plus détaillée.

CREANCES

Toutes les créances ont l'euro pour devise d'origine.

Une provision pour dépreciation est constituée dés lors que la valaur d'inventaire est inférieur à la valeur comptable.

Etat des créances en K€	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances fiscale			
Créances groupe et associés	192	192	
Autres Créances TVA	1	1	
Total	193	193	

2 BILAN PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Tableau de variation de capitaux propres

Données en K€	31/12/2009	Augmentations	Diminutions	31/12/2010
Capital	129 603			129603
Primes				
Réserves légales	567	414		981
Autres reserves	39			39
Report à nouveau.	2036		-2026	9
Acompte sur dividendes	-6961	6961	-18288	-18288
Résultat	8 286	19342	-8286	19342
Total	133 570			131 687

Nombre d'action	2 011 843	2 011 843
Valeur nominale	64	64

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BAROEUL

Chaque action confère des droits identiques.

DETTES.

Toutes les dettes ont l'Euro pour deviso d'origine.

Etat des dette en K€	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Dettes fournisseurs			
Dettes Fiscales			
Dettes groupe et associés	24 675	24 675	
Autres dettes	3	3	
Total	24 678	24 678	

DIVERS

ENGAGEMENTS

ENTITE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société font l'objet d'une consolidation par intégration globale au niveau de la société.

EFFECTIF.

Au 31/12/2010 l'entreprise ne comptait aucun effectif.

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BAROEUL

INFORMATIONS
BILAN ET RESULTAT

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BAROEUL

IMMOBILISATIONS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Réévaluation*	*Acquisit., apports*
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agencements, aménagements			
Install. techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	133 418 843		22 706 682
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	133 418 843		22 706 682
TOTAL GENERAL	133 418 843		22 706 682

Rubriques	*Virement*	*Cession*	*Fin d'exercice*	*Valeur d'origine*
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn.,matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			156 125 526	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			156 125 526	
TOTAL GENERAL			156 125 526	

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BAROEUL

AMORTISSEMENTS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Dotations*	*Reprises*	*fin d'exercice*
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agencements, aménagements				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL GENERAL				

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	*Dotations*			*Reprises*			*Mouvements amortissements fin exercice*
	Différentiel de durée et autres	*Mode dégressif*	*Amort.fisc. exception.*	*Différentiel de durée et autres*	*Mode dégressif*	*Amort.fisc. exception.*	
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL							
Acquis. titre							
TOTAL							

EMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BAROEUL

Charges réparties sur plusieurs exercices	*Début d'exercice*	*Augmentations*	*Dotations*	*Fin d'exercice*
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'un an*
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	1 032	1 032	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	191 798	191 798	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**192 830**	**192 830**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'1 an, 5 ans*	*plus de 5 ans*
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée				
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	24 675 389	24 675 389		
Autres dettes	2 727	2 727		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**24 678 116**	**24 678 116**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BAROEUL

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination *Siège Social*	*Capitol* *Capitaux Propres*	*Q.P. Détenue* *Dividendes encaiss.*	*Val. brute Titres* *Val. nette Titres*	*Prêts. avances* *Cautions*	*Chiffre d'affaires* *Résultat*
FILIALES (plus de 50%)					
SAS JULES	33 619 571 186 765 526	100,00 % 19 368 369	156 125 415 156 125 415		344 453 784 27 199 191
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

BMD ASSOCIES SARL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
314 BOULEVARD CLEMENCEAU
59700 MARCQ EN BARCEUL

ANNEXE N°2 :

BILAN, COMPTE DE RESULTAT ET ANNEXE ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010 DE JULES

JULES SAS

152, AVENUE ALFRED MOTTE

59100 ROUBAIX

Etats financiers au 31 décembre 2010

SOMMAIRE

Note préliminaire	N/A *
BILAN	
Bilan actif	1
Bilan passif	2
Postes de bilan comparés (Graphique)	3
COMPTE DE RESULTAT	
Compte de résultat partie 1	4
Compte de résultat partie 2	5
Postes de résultat comparés (Graphique)	6
ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Informations sur Bilan et Compte de résultat	11
Etat de l'actif immobilisé	12
Etat des amortissements	13
Ecarts de réévaluation	14
Etat des provisions	15
Etat des échéances. des créances et des dettes	16
Eléments relatifs à plusieurs postes du bilan	N/A *
Frais d'établissement	N/A *
Frais de recherche et de développement	N/A *
Fonds commercial	N/A *
Aménagements,agencements sur sol d'autrui	N/A *
Différences d'évaluation/actifs cir.fongible	N/A *
Avance aux dirigeants	N/A *
Ecart conversion/créances.dettes étrangères	N/A *
Produits à recevoir	N/A *
Charges à payer	17
Charges et produits constatés d'avance	18
Charges à répartir sur plusieurs exercices	N/A *
Composition du capital social	19
Variation des capitaux propres	19
Variation prov.spéciale, réserve réévaluation	N/A *
Affectation résultats soumise approbation AG	N/A *
Résultats des cinq derniers exercices	N/A *
Ventilation du chiffre d'affaires	19
Liste des frais accessoires d'achats	N/A *
Transfert de charges	N/A *
Quote-part résultats sur opérations en commun	N/A *
Intérêts immobilisés	N/A *
Intérêts sur éléments d'actif circulant	N/A *

* : N/A Non Applicable

Charges et produits exceptionnels	N/A *
Participation des salariés	N/A *
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	N/A *
Charges et produits sur exercices antérieurs	N/A *
Engagements financiers et autres informations	20
Crédit-bail	21
Engagements financiers	21
Dettes garanties par des sûretés réelles	N/A *
Situation fiscale latente ou différée	22
Rémunération des dirigeants	N/A *
Effectif moyen	N/A *
Identité sociétés mères consolidant société	N/A *
Liste des filiales et participations	23
Incidence évaluations fiscales dérogatoires	N/A *
ETATS FISCAUX COMPLEMENTAIRES	N/A *
Détermination du résultat fiscal partie I	N/A *
Détermination du résultat fiscal partie II	N/A *
Renseignements divers	N/S *
Détermination plus moins values	N/A *
Affectation plus-values court terme	N/A *
Suivi des moins-values à long terme	N/S *
Affectation des plus values à long terme	N/A *
Détermination de la valeur ajoutée	N/A *
DETAIL DES COMPTES	N/A *
Comptes d'actif	N/A *
Comptes de passif	N/A *
Comptes de charges	N/A *
Comptes de produits	N/A *
GESTION	N/A *
Bilan synthétique	N/A *
Compte de résultat en %	N/A *
Bilan & compte de résultat (Graphique)	N/A *
Soldes intermédiaires de gestion	N/A *
Soldes intermédiaires de gestion (Graphique)	N/A *
Répartition de la Valeur Ajoutée (Graphique)	N/A *
Capacité d'autofinancement	N/A *
Tableau de financement et flux de trésorerie	N/A *
Tableau de financement modèle IFEC	N/A *
Tableau de financement modèle N.P.C.	N/A *
Tableau de financement prévisionnel	N/A *
Compte de résultat prévisionnel	N/A *
Ratios	N/A *
Situation Actif disponible-Passif exigible	N/A *

* : N/A Non Applicable , N/S Non Significatif

BILAN ACTIF

Rubriques	*Montant Brut*	*Amortissements*	*31/12/2010*	*31/12/2009*
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 988 461	2 473 357	515 104	612 135
Fonds commercial	66 149 729	3 748 003	62 401 726	64 206 492
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	177 022		177 022	177 022
Constructions	987 759	467 790	519 969	575 517
Installations techniques, matériel, outillage	13 647 486	6 521 640	7 125 846	7 111 979
Autres immobilisations corporelles	92 111 303	50 157 996	41 953 307	34 130 383
Immobilisations en cours	2 022 289		2 022 289	626 162
Avances et acomptes	1 006 465		1 006 465	9 627 749
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	26 394 508	10 351 596	16 042 912	18 261 404
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	2 730 000		2 730 000	2 730 000
Autres immobilisations financières	6 001 185		6 001 185	5 399 179
ACTIF IMMOBILISE	**214 216 207**	**73 720 381**	**140 495 826**	**143 458 022**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	334 643		334 643	530 617
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	34 423 502	1 972 677	32 450 825	20 774 970
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	18 937 313	259 002	18 678 311	12 515 522
Autres créances	80 468 350		80 468 350	12 196 772
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	218 980	211 340	7 640	50 584 672
(dont actions propres :)				
Disponibilités	3 421 334		3 421 334	4 892 003
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	15 337 277		15 337 277	15 684 563
ACTIF CIRCULANT	**153 141 399**	**2 443 020**	**150 698 379**	**117 179 119**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**367 357 606**	**76 163 401**	**291 194 205**	**260 637 141**

BILAN PASSIF

Rubriques	*31/12/2010*	*31/12/2009*
Capital social ou individuel (dont versé : 33 619 571)	33 619 571	33 546 508
Primes d'émission, de fusion, d'apport	7 671 965	7 285 235
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	3 354 651	3 345 301
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)	4 447	4 447
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	114 915 701	97 842 210
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	27 199 191	37 936 671
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**186 765 526**	**179 960 372**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	4 742 701	7 433 348
Provisions pour charges	1 049 318	682 287
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**5 792 019**	**8 115 635**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 810 160	20 271 858
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	2 979 001	2 427 702
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 891 953	22 128 005
Dettes fiscales et sociales	23 818 968	23 523 881
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 216 563	1 378 019
Autres dettes	23 874 553	2 831 670
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	45 461	
DETTES	**98 636 660**	**72 561 134**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**291 194 205**	**260 637 141**

Résultat de l'exercice en centimes 27 199 190,83

Total du bilan en centimes 291 194 204,52

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	*France*	*Exportation*	*31/12/2010*	*31/12/2009*
Ventes de marchandises	314 461 101	10 205 675	324 666 776	322 797 987
Production vendue de biens				
Production vendue de services	18 283 572	1 503 436	19 787 008	16 358 960
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**332 744 672**	**11 709 112**	**344 453 784**	**339 156 947**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 279 135	10 038 112
Autres produits			375 919	90 249
PRODUITS D'EXPLOITATION			**353 108 838**	**349 285 308**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			149 191 477	126 860 253
Variation de stock (marchandises)			(12 449 018)	6 195 020
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			3 331 844	2 943 110
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			68 700 916	65 582 596
Impôts, taxes et versements assimilés			6 320 949	5 803 762
Salaires et traitements			44 239 871	43 359 372
Charges sociales			16 112 569	14 327 371
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 618 462	12 439 702
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			3 813 791	2 789 253
Pour risques et charges : dotations aux provisions			6 745 258	3 516 524
Autres charges			445 229	546 995
CHARGES D'EXPLOITATION			**308 071 348**	**284 363 956**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**53 037 490**	**64 921 352**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			259 579	261 210
Reprises sur provisions et transferts de charges				11 045 833
Différences positives de change			2 997 102	2 113 364
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			28 440	173 065
PRODUITS FINANCIERS			**3 285 121**	**13 593 472**
Dotations financières aux amortissements et provisions			3 457 348	5 105 588
Intérêts et charges assimilées			786 377	406 109
Différences négatives de change			1 073 589	1 004 878
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**5 317 314**	**6 516 574**
RESULTAT FINANCIER			**(2 032 193)**	**7 076 897**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**51 005 297**	**71 998 249**

COMPTE DE RESULTAT (suite)

Rubriques	*31/12/2010*	*31/12/2009*
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 986 863	155 512
Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**1 986 863**	**155 512**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	146 080	5 600
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 978 622	13 333 684
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	93 031	93 031
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**3 217 733**	**13 432 315**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(1 230 871)**	**(13 276 803)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	3 766 766	3 137 706
Impôts sur les bénéfices	18 808 470	17 647 069
TOTAL DES PRODUITS	**358 386 821**	**363 834 291**
TOTAL DES CHARGES	**331 181 630**	**325 897 620**
BENEFICE OU PERTE	**27 199 191**	**37 936 671**

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants :

Immobilisations corporelles	Amortissements pratiqués
Constructions	20 ans
Installations techniques, mat.outillage	4 à 10 ans
Install. générales agencts, aménagts	5 ans
Matériel et outillage industriel	4 à 6 ans
Matériel de bureau et informatique	1 à 5 ans
Mobilier	5 ans

Le mode d'amortissement appliqué aux immobilisations est en général le mode linéaire à l'exception des climatisations et du matériel informatique qui sont amortis en mode dégressif.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du prix de revient moyen pondéré.
Les stocks sont le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

CHANGEMENTS DE METHODE DE PRESENTATION ET FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les faits majeurs 2010:

Augmentation de capital de 73 K€ liée d'une prime d'émission de 387 K€ souscrite par des salariés.

La société Jules SAS a pris la décision de comptabiliser une provision complémentaire pour dépréciation de la valeur des titres de sa filiale BZB SAS. La provision pour dépreciation sur les titres BZB comptabilisée au compte de résultat de Jules SAS au 31 décembre 2010 s'élève à 3 457 K€.

La société Jules SAS a maintenu sur 2010 le prêt participatif octroyé en 2009 à sa filiale Jules Spain

pour un montant de 2 730 K€ afin de compenser la situation nette négative. Elle a également effectué sur 2010 un abandon de créance à caractère commercial en faveur de sa filiale Jules Italia pour un montant de 750 K€.

La société Jules SAS a sur 2010 terminé les travaux de rénovation de son siège situé avenue Motte et recentralisé les différents services du siège social au sein de ces nouveaux locaux.

Enfin au cours de l'année 2010, la société Jules SAS a distribué à ses actionnaires un dividende de 20 854 K€.

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSION ET OBLIGATION SIMILAIRE

La société doit faire face à certains engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite de salariés en activité, selon les modalités d'ancienneté fixées par la convention collective.
Ces engagements ont été valorisés en tenant compte d'un taux d'actualisation de 5% et d'un taux de revalorisation de 2 % . Ces IDR ont été comptabilisés dans les comptes sociaux.

EVALUATION DES FONDS DE COMMERCE ET PROVISION

Les immobilisations incorporelles sont constituées de droits au bail et de fonds de commerce.La valeur brute des fonds de commerce et des droits au bail est constituée du coût d'acquisition hors frais accessoires. Lors de l'inventaire pour chacun des fonds de commerce et des droits au bail est estimée la valeur actuelle.La valeur actuelle des actifs est déterminée par référence au plus élevé de la valeur vénale et de la valeur d'utilité. Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable du fonds de commerce ou du droit au bail, il est alors constitué une dépréciation du montant de la différence.

A noter qu'en 2010 la provision pour dépréciation des fonds de commerce a été reclassée à l'actif.

EVENEMENT POST CLOTURE

La SAS Jules a fait l'acquisition fin février 2011 de la SAS MILAN, qui exploite un magasin boulevard victor hugo à lyon.

DIVERS

Les provisions les plus significative sont destinées à couvrir les risques sur les points fidélité, les casses futures, les fonds de commerce, les litiges divers et la dépréciation de la valeur des titres de participation.

Les transferts de charges sont essentiellement des indemnités reçues de bailleurs et des aides à la formation professionnelle.

Les Valeurs Mobilières de Placement sont valorisées selon la methode du FIFO.

INFORMATIONS BILAN ET RESULTAT

IMMOBILISATIONS

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT, DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	67 003 678		3 670 857
Terrains	177 022		
Constructions sur sol propre	987 759		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 273 495		1 778 675
Installations générales, agencements, aménagements	62 939 528		17 091 974
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	16 413 689		2 933 828
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	626 162		1 396 127
Avances et acomptes	9 627 749		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	104 045 404		23 200 603
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	25 155 652		1 238 856
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 129 179		602 006
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	33 284 831		1 840 862
TOTAL GENERAL	204 333 913		28 711 522

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS ET ABLIST, RECHERCHE, DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		1 535 545	69 138 190	
Terrains			177 022	
Constructions sur sol propre			987 759	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements				
Installations techn.,matériel et outillages industriels		1 404 684	13 647 486	
Installations générales, agencements divers		5 628 845	74 402 657	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		1 638 871	17 708 646	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			2 022 289	
Avances et acomptes		8 621 284	1 006 465	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		17 293 683	109 952 324	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			26 394 508	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			8 731 185	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			35 125 693	
TOTAL GENERAL		18 829 228	214 216 207	

AMORTISSEMENTS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Dotations*	*Reprises*	*fin d'exercice*
FRAIS ETABLIST, RECHERCHE, DEVELOPMT				
AUTRES IMMO. INCORPORELLES	2 185 052	471 226	182 920	2 473 357
Terrains				
Constructioos sur sol propre	412 242	55 548		467 790
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements				
Installations techniques,matériel et outillage	6 161 516	1 740 875	1 380 751	6 521 640
Installations générales, agencements	35 741 832	8 489 246	4 805 126	39 425 952
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 481 002	2 861 567	1 610 525	10 732 044
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**51 796 592**	**13 147 236**	**7 796 403**	**57 147 425**
TOTAL GENERAL	**53 981 643**	**13 618 462**	**7 979 323**	**59 620 782**

Ventilation des dotations	*Linéaires*	*Dégressifs*	*Exceptionnels*	*Dotations dérogat.*	*Reprises dérogat.*
FRAIS ETABL.,RECHERCHE					
AUT. IMMO. INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions et installations					
Install. techniques, outillage					
Install. générales, agencements					
Matériel de transport					
Matériel bureau et informatique					
Emballages récupérables					
IMMO. CORPORELLES					
TOTAL GENERAL					

Charges réparties sur plusieurs exercices	*Début d'exercice*	*Augmentations*	*Dotations*	*Fin d'exercice*
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

CADRE A	Détermination montant écarts		Utilisation marge supplémentaire amortissements			Montant de la prov.spéciale fin d'exercice
	Augm. montant brut immo.	Augm. montant amortissements	Montant suppl. amortissements	Fraction résid. éléments cédés	Montant cumulé à la fin d'exercice	
Concessions, brevets						
Fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Inst.,mat.,outillag.ind.						
Aut. immo.corporelles						
Immo. en cours						
Participations						
Aut. titres immobilisés						
TOTAUX						

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31/12/1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice		
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice	-	
3 - Fraction incluse dans la provisine spéciale en fin d'exercice	=	

PROVISIONS

Rubriques	*Début d'exercice*	*Dotations*	*Reprises*	*Fin d'exercice*
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	2 946 753	2 059 432	2 387 821	2 618 363
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires	566 000	840 000	566 000	840 000
Provisions pour impôts	116 287	93 031		209 318
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	4 486 595	1 824 283	4 186 541	2 124 337
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	**8 115 635**	**4 816 746**	**7 140 362**	**5 792 019**
Provisions sur immobilisations incorporelles		3 748 003		3 748 003
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	6 894 248	3 457 348		10 351 596
Provisions sur autres immobilis. financières				
Provisions sur stocks et en cours	1 003 540	1 972 677	1 003 540	1 972 677
Provisions sur comptes clients	253 615	114 654	109 267	259 002
Autres provisions pour dépréciation	211 340			211 340
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**8 362 744**	**9 292 682**	**1 112 807**	**16 542 619**
TOTAL GENERAL	**16 478 378**	**14 109 428**	**8 253 169**	**22 334 637**

Dotations et reprises d'exploitation	10 559 049 / 8 253 169
Dotations et reprises financières	3 457 348
Dotations et reprises exceptionnelles	93 031
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice	

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'un an*
Créances rattachées à des participations			
Prêts	2 730 000		2 730 000
Autres immobilisations financières	6 001 185		6 001 185
Clients douteux ou litigieux	364 131	364 131	
Autres créances clients	18 573 182	18 573 182	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	52 314	52 314	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	22 891	22 891	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	23 865	23 865	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 313 813	4 313 813	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	450 000	450 000	
Groupe et associés	72 851 212	72 851 212	
Débiteurs divers	2 754 255	2 754 255	
Charges constatées d'avance	15 337 277	15 337 277	
TOTAL GENERAL	**123 474 124**	**114 742 940**	**8 731 185**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	*Montant brut*	*1 an au plus*	*plus d'1 an,-5 ans*	*plus de 5 ans*
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	7 310 160	7 310 160		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	10 500 000	156 000	5 250 000	5 094 000
Emprunts et dettes financières divers	2 979 001	2 979 001		
Fournisseurs et comptes rattachés	28 891 953	28 891 953		
Personnel et comptes rattachés	10 062 121	10 062 121		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 008 573	7 008 573		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	6 536 228	6 536 228		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	212 046	212 046		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 216 563	1 216 563		
Groupe et associés	18 878 823	18 878 823		
Autres dettes	4 995 730	4 995 730		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	45 461	45 461		
TOTAL GENERAL	**98 636 660**	**88 292 660**	**5 250 000**	**5 094 000**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2010
CHARGES A PAYER	26 084 423,71
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH	10 082 533,98
4082 FOURN FRANCAIS H CEE FACT NP	9 419 901,42
40820001 FOURNISSEUR FACT NP	61 825,17
4086 FOURN CEE FACT NP	600 807,39
AUTRES DETTES	62 511,58
41980001 AVOIRS A ETABLIR	62 511,58
DETTES FISCALES ET SOCIALES	13 134 214,48
42820001 DETTES PROVISIONS CONGES	3 067 148,47
42840001 DETTES PROVISION. PARTICIPATI	3 770 131,00
42864111 CHARGES A PAYER HEURES COMPLEM	309 990,02
42864131 CHARGES A PAYER PRIME INTERESS	1 727 286,94
42864551 SALAIRES A VERSER	1 044 605,42
43860001 C.S.S.	551 130,00
43860011 TAXE D'APPRENTISSAGE	327 600,00
43860031 FORMATION PROFESSIONNELLE	427 954,34
43860041 TACA/TASCOM	714 834,28
43864551 CHARGES SOCIALES / CONGES PAYE	981 488,01
44866321 CHARGES FISCALES / C.P.	153 358,25
44866351 ETAT - T.P. A PAYER	55 267,53
44866371 ETAT DIVERS A PAYER	3 420,22
AUTRES DETTES	2 805 163,67
4686 FRAIS DE DEPLACEMENTS SALARIES	31 657,44
46860021 ENTRETIENS A PAYER	98 274,53
46860031 FOURNITURES A PAYER	6 578,00
46860041 ENERGIE-EAU A PAYER	197 268,23
46860051 HONORAIRES A PAYER	395 381,20
46860061 ASSURANCES A PAYER	85 083,41
46860071 TRANSPORTS A PAYER	30 887,40
46860081 PUBLICITE A PAYER	39 468,00
46860101 FRAIS FINANCIERS A PAYER	50 986,23
46860121 LOCATIONS A PAYER	253 444,17
46860141 FRAIS DE PERSONNEL A PAYER	2 272,40
46860151 CONTRIBUTION AGEFIPH A PAYER	60 000,00
46860171 FRAIS DE DEPLACEMENT A PAYER	30 000,00
46860221 FRAIS SUR ACHATS A PAYER HT	1 258 589,20
46860231 COMMISSION A PAYER	141 330,65
46860261 CONTRIBUTION DEFII-ECO TLC A P	123 942,81

TOTAL DES CHARGES A PAYER	26 084 423,71

DETAIL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	31/12/2010
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	15 337 276,85
CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION	15 337 276,85
48660601 FOURNITURES & P. MAT. AVANCES	83 343,06
48660611 ETIQUETTES AVANCEES	2 917,68
48660621 CARTONS AVANCES	60 255,64
48660631 CINTRES AVANCES	65 725,00
48660641 FOURNITURES RELOOK. AVANCES	308 140,75
48660681 SACS AVANCES	511 803,73
48661301 LOYER PAYE D AVANCE	11 696 080,33
48661311 LOCATIONS AVANCEES - LOYERS	1 872 079,56
48661401 CHARGES LOCATIVES AVANCEES	115 708,42
48661501 CONTRATS D'ENTRETIEN AVANCES	237 583,95
48661601 ASSURANCES AVANCEES	671,54
48662301 PUBLICITE AVANCEE / Ass. Ccant	47 921,49
48662321 CH CST D AV CARTE DE FIDELITE	302 219,36
48662361 AFFICHES PUBLICITE AVANCEES	32 826,34
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(45 461,30)
48700001 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	(45 461,30)
	(45 461,30)
TOTAL DES CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15 291 815,55

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	2 204 562	4 791		15,25

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		179 960 372
Distributions sur résultats antérieurs		20 853 829
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		159 106 543
Variations en cours d'exercice	**En moins**	**En plus**
Variations du capital		73 063
Variations des primes liées au capital		386 730
Autres variations		27 199 191
SOLDE		**27 658 983**
Situation à la clôture de l'exercice		**Solde**
Capitaux propres avant répartition		186 765 526

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN KE

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2010	Total 31/12/2009	% 10/09
Chiffre d'affaire caisse	284 077		284 077	278 760	1,91 %
Chiffre d'affaire vente de marchandises	30 384	10 206	40 590	43 486	-6,66 %
Chiffre d'affaires divers	18 284	1 503	19 787	16 911	17,01 %
TOTAL	**332 745**	**11 709**	**344 454**	**339 157**	**1,56 %**

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS DE CREDIT-BAIL

Rubriques	*Terrains*	*Constructions*	*Matériel outillage*	*Autres immobilisations*	*Total*
VALEUR D'ORIGINE	**3 349 466**	**32 550 534**			**35 900 000**
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs		4 080 890			4 080 890
Exercice en cours		3 450 552			3 450 552
TOTAL		**7 531 442**			**7 531 442**
VALEUR NETTE	**3 349 466**	**25 019 092**			**28 368 558**
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices entérieurs	110 778	5 174 630			5 285 408
Exercice en cours	31 349	3 824 066			3 855 415
TOTAL	**142 127**	**8 998 696**			**9 140 823**
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus	36 853	4 009 439			4 046 292
A plus d'un an et moins de 5 ans	88 721	10 280 363			10 369 084
A plus de cinq ans	74 540	15 850 959			15 925 499
TOTAL	**200 114**	**30 140 761**			**30 340 875**
VALEUR RESIDUELLE		**1**			**1**

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Rubriques		*Montant hors bilan*
Effets escomptés non échus		
Autres engagements donnés		**99 846 276**
CAUTIONS BANCAIRES	3 198 000	
COUVERTURES DE CHANGE A TERME 96 500 000 $	75 726 023	
AUTRES ENGAGEMENTS DONNES (credit documentaires)	20 922 253	
TOTAL		**99 846 276**

SITUATION FISCALE DIFFEREE ET LATENTE

Rubriques	*Montant*
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
TOTAL ACCROISSEMENTS	
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Participation des salariés	3 770 131
Autres	1 265 964
A déduire ultérieurement :	
Autres	840 000
TOTAL ALLEGEMENTS	**5 876 095**
SITUATION FISCALE DIFFERIE NETTE	**(5 876 095)**

IMPOT DU SUR :	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénomination *Siège Social*	*Capital* *Capitaux Propres*	*Q.P. Détenue* *Divid.encaiss.*	*Val. brute Titres* *Val. nette Titres*	*Prêts, avances* *Cautions*	*Chiffre d'affaires* *Résultat*
FILIALES (plus de 50%)					
SCS JULES ET COMPAGNIE	30 400 2 133 515	99,00 %	30 474 30 474		1 217 561 197 720
SAS BZB	21 000 000 12 648 404	100,00 %	20 999 990 12 648 388		23 327 493 (3 457 348)
SA JULES SPAIN	2 000 000 (1 370 750)	1 000,00 %	2 000 000	2 730 000	6 707 184 23 909
SA JULES BELGIQUE	2 000 000 2 541 662	99,00 %	1 999 900 1 999 900		6 170 728 109 662
SA JULES ITALIE	100 000 143 169	100,00 %	100 000 100 000		4 632 343 95 897
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES TITRES					

Tableau de repartition de l'impot au 31/12/2010

En €

Réparation	Résultat comptable avant impôt	Impôt Théorique 34,38%	Résultat après impôt
Resultat courant avant impôt	51 605 297	18 961 394	32 643 903
Résultat exceptionnel	(1 230 871)	423 173	(1 654 044)
Participation des salaries	3 766 766	(1 076 332)	4 843 098
Résultat	**53 541 192**	**18 308 236**	**35 232 956**

La société Jules SAS est intégrée fiscalement dans le groupe constitué par sa société mere Happychic SA,

Tableau de variation de l'effectif 2010

	déc-09	Var 2010	dec-10
Effectif inscrit	2190	137	2327
Effectif Moyen	2075	118	2193

Tableau de variation des Droits individuels à la formation au 31/12/ 2010

Nombre d'heures DIF solde au 31/12/2009	38 233
Nombre d'heures DIF solde au 31/12/2010	38 233

Comptes consolidés

Les comptes annuels de la societe sont inclus suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société Happychic SA,

Operation représentées par des effets de commerce

Le montant des dettes representées par des effets de commerce s'élève à 4 722 K€ au 31 decembre 2010,

Contrepartie	Saison	Date operation	Échéance	Montant	Devise 1	Contreval	Devise 2	Cours spot	Pts de terme	Cours à terme
BNP	11E	07/06/2010	10/01/2011	2 000 000	USD	1 671 687	EUR	1,194	34	1,1964
BNP	11H	30/11/2010	29/12/2011	2 400 000	USD	1 945 884	EUR	1,3037	-21	1,3016
BNP	11E	07/06/2010	28/02/2011	1 400 000	USD	1 169 395	EUR	1,194	32	1,1972
BNP	11H	13/10/2010	20/12/2011	2 150 000	USD	1 556 956	EUR	1,388	-71	1,3809
BNP	11H	15/10/2010	30/11/2011	2 150 000	USD	1 555 451	EUR	1,389	-68	1,3822
BNP	11H	30/11/2010	30/11/2011	2 000 000	USD	1 526 324	EUR	1,3037	-19	1,3018
BNP	11H	15/10/2010	28/10/2011	2 000 000	USD	1 590 078	EUR	1,2648	-70	1,2578
BNP	11H	05/11/2010	29/07/2011	2 000 000	USD	1 429 899	EUR	1,4051	-64	1,3987
BNP	11H	15/10/2010	05/09/2011	2 000 000	USD	1 582 654	EUR	1,2698	-61	1,2637
BNP	11H	05/11/2010	30/09/2011	2 000 000	USD	1 431 740	EUR	1,4051	-62	1,3989
BNP	11H	30/11/2010	30/09/2011	1 000 000	USD	767 980	EUR	1,3037	-16	1,3021
LCL	11E	17/05/2010	10/02/2011	1 500 000	USD	1 212 314	EUR	1,2275	27	1,2302
LCL	11E	18/05/2010	21/03/2011	1 500 000	USD	1 207 146	EUR	1,24	26	1,2426
LCL	11E	15/06/2010	28/03/2011	2 100 000	USD	1 706 207	EUR	1,2275	33	1,2308
LCL	11E	21/05/2010	11/04/2011	2 000 000	USD	1 588 562	EUR	1,2555	35	1,259
LCL	11E	18/05/2010	10/05/2011	1 300 000	USD	1 045 526	EUR	1,24	34	1,2434
LCL	11H	15/10/2010	11/07/2011	2 000 000	USD	1 582 153	EUR	1,2695	-54	1,2641
CL	11H	15/10/2010	20/07/2011	2 000 000	USD	1 568 815	EUR	1,2644	-56	1,2588
CL	11H	13/10/2010	30/09/2011	2 150 000	USD	1 771 735	EUR	1,22	-65	1,2135
CL	11H	30/11/2010	30/09/2011	1 000 000	USD	769 172	EUR	1,302	-19	1,3001
G	11E	10/05/2010	20/01/2011	2 000 000	USD	1 537 043	EUR	1,3	12	1,3012
G	11E	02/07/2010	31/01/2011	500 000	USD	399 776	EUR	1,25	7	1,2507
G	11E	09/04/2010	31/01/2011	2 000 000	USD	1 496 222	EUR	1,338	-13	1,3367
G	11H	15/10/2010	29/12/2011	2 000 000	USD	1 592 737	EUR	1,2645	-88	1,2557
G	11H	30/11/2010	29/12/2011	2 400 000	USD	1 844 451	EUR	1,3035	-23	1,3012
G	11E	22/06/2010	22/02/2011	1 500 000	USD	1 216 150	EUR	1,2323	11	1,2334
G	11E	02/07/2010	10/03/2011	600 000	USD	479 693	EUR	1,25	8	1,2508
G	11E	09/04/2010	10/03/2011	1 500 000	USD	1 122 107	EUR	1,338	-13	1,3367
SG	11H	15/10/2010	29/12/2011	900 000	USD	691 819	EUR	1,3287	-87	1,32
SG	11E	19/09/2010	20/04/2011	2 000 000	USD	1 557 026	EUR	1,287	-25	1,2845
SG	11H	15/10/2010	09/12/2011	3 900 000	USD	2 891 673	EUR	1,3572	-85	1,3487
SG	11E	15/09/2010	20/04/2011	4 500 000	USD	3 503 309	EUR	1,287	-25	1,2845
SG	11H	30/11/2010	30/11/2011	2 000 000	USD	1 536 588	EUR	1,3035	-20	1,3015
SG	11E	02/07/2010	20/04/2011	1 000 000	USD	799 424	EUR	1,25	9	1,2509
SG	11E	10/05/2010	29/04/2011	2 000 000	USD	1 535 862	EUR	1,3	22	1,3022
SG	11E	14/06/2010	20/05/2011	3 000 000	USD	2 437 439	EUR	1,2276	33	1,2308
SG	11E	02/07/2010	31/05/2011	500 000	USD	399 699	EUR	1,25	10	1,251
SG	11E	22/06/2010	31/05/2011	2 000 000	USD	1 620 363	EUR	1,2339	20	1,2343
SG	11H	13/10/2010	21/11/2011	2 150 000	USD	1 746 548	EUR	1,258	-70	1,251
SG	11H	15/10/2010	21/11/2011	900 000	USD	681 580	EUR	1,3207	-82	1,3205
SG	11E	04/06/2010	10/06/2011	3 000 000	USD	2 484 676	EUR	1,204	34	1,2074
SG	11E	10/05/2010	10/06/2011	1 000 000	USD	797 695	EUR	1,3	26	1,3026
SG	11H	15/10/2010	10/11/2011	1 300 000	USD	1 046 515	EUR	1,25	79	1,2421
SG	11E	15/06/2010	20/06/2011	3 000 000	USD	2 492 937	EUR	1,1988	36	1,2024
SG	11E	02/07/2010	30/06/2011	2 000 000	USD	1 598 593	EUR	1,25	11	1,2511
SG	11H	15/10/2010	29/07/2011	2 500 000	USD	2 009 323	EUR	1,25	-58	1,2442
SG	11H	15/10/2010	10/09/2011	1 600 000	USD	1 209 738	EUR	1,3287	-61	1,3226
SG	11H	15/10/2010	30/10/2011	900 000	USD	681 199	EUR	1,3257	-75	1,3212
SG	11H	15/10/2010	20/10/2011	400 000	USD	296 384	EUR	1,3572	-76	1,3496
SG	11H	15/10/2010	19/08/2011	1 500 000	USD	1 206 079	EUR	1,25	-63	1,2437
SG	11H	15/10/2010	31/08/2011	1 500 000	USD	1 206 273	EUR	1,25	-65	1,2435
SG	11H	15/10/2010	11/10/2011	2 000 000	USD	1 684 284	EUR	1,2097	-73	1,2624
SG	11H	15/10/2010	20/09/2011	1 600 000	USD	1 447 876	EUR	1,25	-68	1,2432
			Total	96 500 000	USD	75 726 024	EUR			

SAS JULES

Opérations avec des entreprises liées

Les comptes de la société comprennent les opérations réalisées avec des entreprises susceptibles d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidé. ces opérations , de nature commerciales (et/ou financières) sont conclues aux conditions habituelles du marché dans le cadre normal des activités de la societéet portent sur les montants suivants.

Au compte de resultat		
	2009	2010
Achat de marchandises		
Achat de services	0	0
Autres charges	0	0
Charges financières	14 562	8 623
Charges exceptionnelles	2 227 000	750 000
Chiffre d'affaires	10 303 271	6 811 574
Redevance	2 326 823	152 332
Produits financiers	208 294	51 319
Autres produits		
Vente de fournitures	781 792	789 889
Au bilan		
Créances d'exploitation	3 877 014	4 975 425
Créances financière	6 237 264	72 851 212
Dette d'exploitation		
Dette financière	1 682 636	2 182 636
	2 730 000	2 730 000

CHARGES ET PRODUITS EXEPTIONNELS

Produits exceptionnels : 1987K€
Ils sont constituées du prix de cession de 3 magasins pour 1920 k€ (Cergy 2, chambery et cergy 117) le prix de cession de la marque bizzbee et d'une indemnité reçue pour 67k€

Charges exceptionnelles : 3 218 K€
Elles sont constituées d'un abandon de créance pour 750 k€, de valeur nette comptable d'immobilisations cedées ou mise au rebut pour 2371 K€ d'un don pour 4 k€ et d'une provision pour impots pour 93K€,

REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

En vertus de l'article 132-8 du code du travail,la rémuneration des organes de direction n'est pas fournie car celle conduirait indirectement à donner une rémuneration individuelle,

ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2010

1 -CAUTIONS ET GARANTIES D'OPERATIONS DIVERS

Société	Banque	Références et échéances		Montant en K€
Jules	CALYON	Locafinancier	Flins Auberge	12
	Total engagements sur le CALYON			12
	UNI CREDIT	31/12/2015	VERONE	47
	UNI CREDIT	30/04/2016	GENOVA	122
	UNI CREDIT	18/11/2014	PADOVA 2	68
	UNI CREDIT	31/10/2019	CINISELLO	114
	UNI CREDIT	30/06/2019	FIORDALISO	79
	UNI CREDIT	31/12/2012	CARTE CLUB	10
	UNI CREDIT	31/03/2021	BUSNAGO	86
	UNI CREDIT	15/04/2021	BUSNAGO	21
	Total engagements sur UNI CREDIT			546
	LA CAIXA	30/04/2009	GRAND VIA	30
	LA CAIXA	31/05/2009	RIVAS	24
	LA CAIXA		ISLAZUL	28
	Total engagements sur LA CAIXA			82
	SABADEL		XANADU	88
	Total engagements sur LA SABADEL			88
	ING	13/08/2016	MONS	76
	Total engagements sur LA ING			76
	BNP PARIBA		DOUANE LIL	1 800
	BNP PARIBA	12/09/2019	BRUGGE	90
	BNP PARIBA	14/09/2019	BRUGGE	120
	BNP PARIBA	31/01/2020	NAMUR	75
	BNP PARIBA	29/05/2024	BRUXELLES	213
	BNP PARIBA	15/04/2028	OSTENDE	31
	BNP PARIBA	16/02/2035	LOUVAIN	65
	Total engagements sur LA BNP PARIBA			2 394

Total engagements Jules caution	**3 198**

2 - CAT A ECHEANCE ≥ 01/01/2011

Société	Contrepartie	Montant	Cours CAT €	Contrevaleur
JULES	BNP	21 100k$	1,3076	16 136k€
	LCL	15 550k$	1,2461	12 479k€
	SG	59 850k$	1,2704	47 111k€
Total JULES		96 500k$	1,2743	75 728k€

Total engagements Jules	**78 924**





